

Enquête sur la rôle des femmes dans la nation française  
.....

16

Dans les Facultés

Les femmes représentent le 1/3 des étudiantes; ce sont les chiffres du B.U.S cités. En 20 ans, (1935-1955) le nombre des diplômes délivrés a doublé en droit, en sciences, en pharmacie, il a dépassé cette proportion en lettres et en médecine surtout (où il a quadruplé) mais en contre-partie, on enregistre une forte diminution du nombre des sage-femmes. La proportion de diplômées par rapport aux hommes reflète les traditions anciennes (culture littéraire) ou la facilité des débouchés. Le Droit tend à devenir leur apanage (de l'expertise-comptable à la magistrature)

Au niveau des doctorats, baisse soudaine de ces proportions. Les soucis de maîtresse de maison et de mère de famille, sont peu compatibles avec les travaux qu'exige une thèse. Mais ce ne doit pas être le seul facteur, semble-t-il, puisque par ailleurs, en Droit, le nombre de Doctorats décroît dans l'ensemble plus chez les hommes que chez les femmes, et que si, en Lettre le % est le plus faible, c'est en Science qu'il reste le meilleur. Cela montre aussi le rôle important de l'esprit dans lequel on entame des études supérieures.

Plus représentatifs que les diplômes sont les grands concours; c'est à travers eux que les postes se conquièrent. La proportion se réduit alors considérablement. Actuellement, la jeune fille française fait plutôt des études qu'elle ne prépare des concours. Est-ce la crainte de l'effort qu'ils représentent? Moindre ambition? Volonté moins affirmée que celle des hommes de se faire une carrière?"

Un secteur privilégié: l'enseignement

La féminisation est acquise dans le premier degré, et gagne le second degré. Ce qui n'est pas sans inquiéter le ministère (pour la première fois, la proportion est inversée, 898 postes féminins ont été attribués contre 837 masculins en 1956; On compte 600 C.A.P.E.S femmes contre 479 hommes en Juin 1956.

En 30 ans, les effectifs féminins dans l'enseignement supérieur sont passés de 24 à 296. C'est une promotion qui compte. 5 femmes sont Inspecteurs généraux (accessible depuis la Libération) Nombreuses sont les titulaires d'une chaire (Marie Curie 1901 - 1<sup>o</sup> chaire de Littérature à Caen de M<sup>me</sup> Durry, qui se'ra aussi la première femme en 1947 à la Sorbonne - 1931 première chaire de Droit.)

C'est encore dans les facultés de Sciences que les femmes restent les plus nombreuses (dans le secteur des hautes mathématiques par exemple)

Au Barreau, les femmes représentent 1/5 des avocats

En Médecine, à la sortie des facultés, les femmes représentent 17 % des médecins, mais 7 % seulement sont inscrites à l'Ordre. Elles sont très nombreuses dans les cadres de la médecine administrative, de l'inspection de la Santé, mais elles sont aussi chefs de service dans les Hôpitaux parisiens et professeurs à la Faculté de médecine de Paris.

Dans la fonction publique

L'article VII du statut des fonctionnaires 1946 a " modifié l'esprit de la fonction publique à l'égard de la femme". En fait, chaque ministère garde son visage jeune ou vieux, traditionnaliste ouvert, droit ou gauche. Les deux ministères jeunes, celui du Travail et celui de la Population et de la Santé, remportent la palme de la féminisation. Il n'en est pas de même aux Affaires Etrangères non plus qu'aux P.T.T. Ici; on reproche aux femmes de n'avoir pas su préparer les concours internes, en fait,

L'égalité des chances n'est pas donnée, et depuis 1951, il n'y a pas eu de concours d'inspecteur-élève pour elles. Les résultats à L'E.N.A seraient ambigus. Elle a permis à un certain nombre l'accès direct à des postes élevés. Le rang de sortie des femmes est tout à fait honorable (Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Contrôle de Sécurité Sociale) Trois auraient pu prétendre à l'Inspection des Finances, aucune ne l'a choisie. Mais, par ailleurs, on risque de réduire le contingent féminin dans les cadres supérieurs, si on le compare au nombre de femmes entrées au départ par le concours de rédacteur avant la guerre de 1939.

#### Dans la magistrature

La loi du 11 avril 1946 reconnaît aux femmes le droit de rendre justice. C'est l'écroulement d'une longue résistance. En 10 ans, pour 18 femmes sorties de l'E.N.A, 112 sont entrées dans la magistrature, soit le 1/4 de l'ensemble des magistrats recrutés. La féminisation est encore plus marquée pour la Justice de Paix. En 1952-1953 et 1956, dates des premiers concours, il y eut plus de femmes reçues que d'hommes. Et ceci malgré la résistance de la Chancellerie. Une dernière bataille est en cours qui a pour enjeu la magistrature d'outre-mer. On invoque le respect de la mentalité et des habitudes des autochtones; or, il semblerait que ceux-ci, au contraire, apportent leur appui aux candidates.

Chez les notaires et les avoués, cela se passe lentement mais sans bruit.

#### Dans l'industrie

Les données sont confuses, divergentes, difficiles à saisir. Les réussites individuelles risquent de faire illusion. Sa meilleure chance est encore d'être patronne.

D'après le sondage au 1/20<sup>e</sup> du recensement 1954

cadres sup. administratifs privés	9,4 %	de femmes sur l'ensemble
Ingenieurs	2,1 %	
cadres moyens administratifs privés	2,5 %	
Techniciens	8,8 %	

mais cela varie avec le secteur, et est évalué à 4 % dans le Textile L'exemple d'un grand magasin (le Printemps) est analysé. C'est une pyramide de cadres, où la présence féminine croît au fur et à mesure qu'on descend vers le bas. Une enquête de la C.G.C met en valeur le rôle de cette promotion interne

- 13,4 % ont un diplôme d'enseignement supérieur
- 36,7 % ont le baccalauréat seulement
- 38,3 % sortent de l'enseignement primaire

Les ingénieurs: une forte proportion de chimistes, n'accédant jamais à la fabrication, mais restant dans les services de laboratoire, brevets d'étude, documentation. Or, bien sûr, les postes les plus brillants, c'est-à-dire les plus rémunérés sont à la fabrication. La femme tient un rang très honorable dans les secteurs où la recherche tient une grande place, à fortiori s'ils sont nationalisés.

bureau d'études de l'industrie Aéronautique (très bonnes réussites à l'Ecole supérieure d'aéronautique)  
au commissariat à l'énergie

26 ingénieurs chimistes	sur 157
19 " physiciens	154
7 " métallurgistes	50

Le gros griot de l'industrie privée: le manque de stabilité et le départ après le mariage. Les réponses reçues indiquent une présence réduite et stable depuis la guerre

Importance de l'activité féminine professionnelle

77 % des femmes âgées de 14 ans et plus ont eu, ou exercent encore une profession.

On remarque une très grande stabilité depuis 50 ans du nombre absolu et des taux relatifs de la population féminine active (sur 100 travailleuses, 27 sont dans les activités agricoles, 12 dans le personnel de service, 22 dans les usines non qualifiées, 16 dans les employés.

(d'après une enquête parue dans  
"le Monde" 20-27 Mars 1957 )

Fundação Cuidar o Futuro